



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 14 décembre 2010
19 heures 00

AS/VC

N° 001114

Création d'une
chaufferie bois et d'un
réseau de chaleur
(projet REBEL) -
Autorisation de
saisine de la
Commission
Consultative des
Services Publics
Locaux pour avis sur
le projet de délégation
de service public pour
la construction et
l'exploitation du
réseau de chauffage
urbain de la
Commune d'Apt

Le mardi 14 décembre 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme GREGOIRE-GALLIER Maggy (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

ABSTENTIONS :

Jean-Louis de
Longeaux
Christian Panot
André Lecourt
Patrick Espitalier
Corinne Paiocchi

Vu, la délibération JPF/CP n° 691 du 30 juin 2008, le Conseil Municipal a approuvé une procédure de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un réseau de chauffage urbain.

Vu, la délibération AS/VC n° 1113 du 14 décembre 2010 portant décision de déclarer sans suite la procédure de Délégation de Service Public concernant la délégation de service public de type concession pour la construction et l'exploitation du réseau de chauffage urbain de la Commune d'Apt ayant fait l'objet des Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) publiés le 03/12/2008 au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne ainsi que dans la revue professionnelle de la maîtrise d'énergie, « Energie Plus », n° 417 du 15 décembre 2008.

Considérant, qu'en application de l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales le lancement d'une nouvelle procédure rend nécessaire une nouvelle consultation de la commission consultative des services public locaux (CCSPL) qui doit être saisie pour avis par le Conseil municipal sur tout projet de délégation de service public.

A L'UNANIMITE LE CONSEIL

Décide, de saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux sur le recours éventuel au principe d'une nouvelle Délégation du Service Public pour la construction et l'exploitation du réseau de chaleur.

Précise, que le conseil, au vu des avis émis de la Commission consultative des services public et du Comité technique paritaire, sera amené à se prononcer par la suite sur le principe de la délégation de service public pour la construction et l'exploitation du réseau de chaleur de la Ville d'Apt

Autorise, Monsieur le Maire à prendre tous les actes relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**